



**Province de Québec
MRC du Haut-Saint-François
Municipalité de Weedon**

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement 2026-142 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

AVIS PUBLIC est donné comme suit :

Lors d'une séance tenue le 12 janvier 2026, le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement 2026-142 intitulé : Règlement n°2026-142 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 février 2026 à 19h15 à la salle du conseil municipal située au 520, 2^e Avenue à Weedon. Au cours de cette assemblée, le Maire ou un autre membre désigné par lui, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer.
2. Le projet de règlement a pour but d'intégrer des normes destinées à empêcher le déclin des bâtiments, à les protéger contre les intempéries et à assurer l'intégrité de leur structure.
3. Ce projet de règlement sera indépendant mais complémentaire aux règlements de zonage 2017-056 et de construction 2017-058.
4. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 520, 2^e Avenue à Weedon, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouvertures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Donné à Weedon, ce 14^e jour du mois de janvier 2026.

Josée Bolduc
Josée Bolduc
Directrice-générale et greffière-trésorière